Aix : l’étudiant de la fac avait cogné son prof qu’il juge “anti-islam”

17/11/2012 à 23h44

Ali a été exclu de l’enseignement supérieur et condamné par le tribunal

Le jeune prévenu s’exprime assez lentement, d’une voix pas toujours audible, les yeux figés et le doigt parfois pointé. Ali El Boustati est inquiétant. C’est le tribunal, le procureur aussi, qui le disent, ainsi que le président de l’université d’Aix-Marseille, Yvon Berland, **qui lui a interdit l’accès durant 30 jours aux cours du “master monde musulman” au printemps 2012, alors qu’il venait de frapper un enseignant, Frédéric Imbert.**

Peu après, le conseil disciplinaire de la faculté décidait de l’écarter durant 5 ans de l’enseignement supérieur français et le parquet d’Aix de le renvoyer devant le tribunal correctionnel pour violences et menaces de mort sur une personne chargée d’une mission de service public.

> *Ali, qui vit à Aix, s’est visiblement lancé dans une guerre intellectuelle contre toute personne qui – selon sa perception, qui pose question aux yeux des psychiatres qui l’ont examiné et qui parlent d’un jeune homme “psycho rigide” – maltraiterait par les mots ses frères musulmans ou sa religion.*

Ce fut le cas, à son sens, de son professeur de grammaire arabe, *“et ce depuis longtemps”* affirme-t-il, à la barre. *“Monsieur Imbert se permet durant ses cours d’insulter les musulmans”* assure le prévenu, ***“il fait sa propagande anti-islam, c’est inacceptable et j’ai d’ailleurs déjà fait une main courante en septembre 2011”.***

Ali, après avoir fait plusieurs reproches à son prof, s'est donc "vengé" physiquement le 14 mars dernier en lui infligeant un coup de pied au menton, alors que Frédéric Imbert était assis en salle des enseignants.
Le jeune homme nie ces violences en bloc, comme les mails à l'arrière goût antisémite qu'on lui reproche. La juge Borresi en fait lecture.

> *"En réponse à un mail du directeur de master, Philippe Cassuto, qui vous interdisait de remettre les pieds dans les cours, vous avez écrit : 'Je n'aime pas les ordres injustifiés, encore moins venant d'un porc'. Puis, quelques jours plus tard, toujours en réponse, vous menaciez : 'Ca suffit maintenant, ou je fais une Shoah" lit la présidente. (…)*

La Provence